

Demande déposée le 17/12/2024	
Par :	Monsieur Guillo Benoit
Demeurant à :	Maupitet 22650 BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY)
Sur un terrain sis à :	Impasse Saint Jean 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER
Cadastré :	209 G 207
Nature des Travaux :	Installation de serres

N° DP 022 209 24 C0175

**Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER**

Vu la déclaration préalable présentée le 17/12/2024 par Monsieur Guillo Benoit, demeurant Maupitet à BEAUSSAIS SUR MER (ANCIENNEMENT PLOUBALAY), (22650) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de serres,
- sur un terrain situé Impasse Saint Jean, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),
- pour une surface de plancher créée de 921,6 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu le courrier en date du 18/01/2025 demandant l'annulation de la demande susvisée en cours d'instruction ;

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 04 FEV. 2025  
Le Maire,



Le MAIRE  
Eugène CARO